

El llegat de Ramon Llull

Antoni Bordoy Fernández
Rafael Ramis Barceló (eds.)



El llegat
de Ramon Llull

El llegat de Ramon Llull

Antoni Bordoy Fernández
Rafael Ramis Barceló (eds.)



UNIVERSITAT DE
BARCELONA

Edicions

Filologia UB
BIBLIOTECA

Índex

Mots d'introducció	9
--------------------------	---

I. RAMON LLULL: UN HOME A TRAVÉS DELS TEMPS

CONSTANTIN TELEANU, La censure du magistère de l' <i>Ars Raymundi</i> à l'Université de Paris selon Jean Gerson.....	13
XAVIER CALPE MELENDRES, Ramon Llull i Xavier Zubiri: dues visions convergents del cristianisme com a plenitud de l'experiència teològica	31
FRANCISCO JOSÉ GARCÍA PÉREZ, El culto al beato Ramon Llull en Mallorca: devoción inmemorial y fuente de polarización social.....	57
PERE ROSSELLÓ BOVER, La col·laboració entre Ludwig Klaiber i Salvador Galmés i el lullisme.....	75
MARIA ANTÒNIA PERELLÓ FEMENIA, Ramon Llull a la poesia de Miquel Costa i Llobera.....	91
MARIA ANTÒNIA PERELLÓ FEMENIA, Joan Alcover i Ramon Llull.....	107

II. RAMON LLULL: L'HOME I LES CULTURES

JOSEP AMENGUAL I BATLE, La recerca del bé públic, irrenunciable per a l'establiment del diàleg per a la pau, segons Ramon Llull	127
SARA MUZZI, Ramon Llull e l'esempio del <i>Libro del Gentile e dei tre Savi</i> : un'educazione ragionevole alla religione contro l'ignoranza e ogni violenta pretesa di assolutezza	153
FRANCESC RAMIS DARDER, Rostre teològic de la dona anomenada «intelligència» al <i>Llibre del gentil e dels tres savis</i>	173
ALESSANDRO TESSARI, ALBERTO PAVANATO, Ramon Llull, un uomo del nostro tempo	185

III. EL PATRIMONI LULLIÀ

MARIA DEL CARME BOSCH, <i>Mediterraneum</i> , una malaguanyada publicació lulliana	197
PERE JOAN PLANAS MULET, El método de la cuadratura y la triangulatura del círculo aplicado en el castillo de Bellver	213
ANA FERRERO-HORRACH, L'activació patrimonial de Ramon Llull. Els anys commemoratiu com a recurs de mediació per a l'activació patrimonial	231

Mots d'introducció

En ocasió del VII Centenari de la mort de Ramon Llull, la Universitat de les Illes Balears, mitjançant la Facultat de Filosofia i Lletres i el Vicerectorat de Projecte Cultural i Universitat Oberta, i en col·laboració amb l'Estudi General Lul·lià, l'Institut d'Estudis Hispànics en la Modernitat (IEHM), el Consell de Mallorca i el Govern de les Illes Balears, organitzà el Simposi Internacional «El llegat de Ramon Llull», celebrat a l'Estudi General Lul·lià els dies 29 i 30 de setembre de 2016.

Aquest simposi volia servir de punt de trobada on es poguessin presentar i discutir les investigacions, els projectes i els treballs relacionats amb l'estudi de Ramon Llull, amb el seu context històric i cultural i amb el llegat que ens ha deixat. Es tractava, en definitiva, d'un simposi obert que tenia com a finalitat el fet de posar en comú investigacions dutes a terme des de múltiples disciplines, amb la idea que la riquesa de perspectives i aproximacions contribueix a la millora del coneixement que, avui dia, es té de la figura de Ramon Llull, del seu pensament i de la seva obra.

Sota el títol de *El llegat de Ramon Llull*, aquest volum és la conseqüència no sols dels estudis presentats en aquell simposi internacional, sinó també el resultat de les intenses i profitoses discussions que s'hi dugueren a terme. Preten, amb això, erigir-se en una àmplia mostra de les diferents vessants que, des de cada àrea de coneixement, conflueixen en l'estudi de Ramon Llull i del lul·lisme. Des de l'òptica filosòfica i teològica trobem els treballs de Constantin Teleanu, Josep Amengual Batle, Sara Muzzi, Xavier Calpe i Francesc Ramis Darder; des d'una vessant filològica cal esmentar les aportacions de Maria del Carme Bosch, Pere Rosselló Bover i Maria Antònia Perelló. Francisco José García Pérez s'aproxima a Llull des de la història i els tres darrers treballs mostren una projecció de Llull cap a àmbits sovint inexplorats: l'aplicació de la geometria lul·liana en la construcció (Pere-Joan Planas), Llull com a home del nostre temps (Alessandro Tessari i Alberto Pavanato), l'activació patrimonial (Ana Ferrero).

Cal fer esment de les finestres noves que obre Josep Amengual en l'àmbit de la recerca del bé comú i de la pau en Llull, les noves troballes de Constantin

Teleanu sobre Gerson i el lul·lisme, o la connexió entre Llull i Zubiri estudiada per Xavier Calpe. Cal recalcar també les lectures renovadores de Sara Muzzi i Francesc Ramis sobre el *Llibre del gentil*. Maria del Carme Bosch ens acosta a *Mediterraneum*, una malaguanyada revista lul·liana, que era molt desconeguda fins ara. Pere Rosselló documenta la col·laboració entre Ludwig Klaiber i Salvador Galmés, i Maria Antònia Perelló mostra —en sengles treballs— la petjada lul·liana en els dos poetes més rellevants de l'Escola mallorquina.

Aquest llibre és, per tant, una mostra ben representativa dels camins actuals de l'estudi de Llull i del lul·lisme, que passa per un moment de bona salut, amb un volum considerable d'investigadors joves que segueixen les passes d'altres més consagrats, tot conreant disciplines ben diverses i que obren noves perspectives d'anàlisi.

Voldríem agrair la confiança depositada en nosaltres per la vicerectora de Projectió Cultural, Universitat Oberta i Seus Universitàries, Dra. Joana M. Seguí, i pel rector de l'Estudi General Lul·lià, Dr. Pere J. Quetglas, en la preparació —en pocs mesos— d'aquest simposi internacional i la publicació dels seus resultats.

I només ens queda desitjar que aquesta sigui la primera de moltes trobades lul·lianes que, sota l'aixopluc de la Universitat de les Illes Balears i de l'Estudi General, puguin congrega a Palma els estudiosos de la vida i obra de Llull, a fi de continuar estudiant i repensant el seu riquíssim llegat.

I

**RAMON LLULL: UN HOME
A TRAVÉS DELS TEMPS**

La censure du magistère de l'*Ars Raymundi* à l'Université de Paris selon Jean Gerson

Constantin Teleanu

Université Paris-Sorbonne – Paris IV

1. INTRODUCTION

Il y a une attestation du chancelier de l'Université de Paris, François Caraccioli —émise le 9 septembre 1311—, qui témoignait tant du magistère de Raymond Lulle († 1316) à l'Université de Paris que de l'orthodoxie de quelques livres de Lulle qui n'enseignaient rien de contraire à la doctrine théologique : «[...] *diligenter inspectis, quibusdam operibus, que magister Raymundus Lullius edidisse se dicit, testamur, nihil nos invenisse in illis, quod bonis moribus obviet, et sacre doctrine theologicæ sit adversum*».¹ Le constat favorable du chancelier François Caraccioli change entièrement jusqu'à la fin du xive siècle.

Le 23 juillet 1388, Jean I^{er} d'Aragon demande aux autorités de l'Université de Paris quelque témoignage tant du magistère de Lulle que de l'attestation du 10 février 1310 par laquelle une quarantaine de maîtres approuvait la variante brève de l'Art Général —*si unquam idem Raymundus ad dignitatem decoratus seu alicuius scientiæ gradum proventus extiterit*—, bien qu'une lettre du 12 juin 1391 de Jean I^{er} d'Aragon ne mentionne Lulle qu'à titre de citoyen du royaume de Majorque —*quondam Raymundum Lulli civem Majoricarum*— avant qu'une lettre du 1^{er} août 1391 témoigne définitivement du magistère² théologique de Lulle —*Raymundum Lulli, quondam, civem Majoricarum in sacra pagina profesoem [...] vir quidam fuit magisterio decoratus nomine Raymundus Lulli*— après qu'une lettre du 1^{er} juin 1389 de la part de Jean I^{er} d'Aragon convainquit

1 HILLGARTH, Jocelyn Nigel (2001). *Diplomatari lul·lià. Documents relatius a Ramon Llull i a la seva família*. Barcelona: Universitat de Barcelona, p. 85. DOMÍNGUEZ REBOIRAS, Fernando; GAYÀ, Jordi (2008). «Lull's Life», *Raimundus Lullus. An Introduction to his Life, Works and Thought*. Turnhout: Brepols Publishers, p. 108. FIORENTINO, Francesco (2008). «Raimondo Lullo in Sicilia: itinerario bibliografico», *Il Mediterraneo del'300. Raimondo Lullo e Federico III d'Aragona re di Sicilia*. Turnhout: Brepols Publishers, p. 48. DÉNIFLE, Henri; CHATELAIN, Émile (1891). *Chartularium Universitatis Parisiensis*. Paris: Ex typis fratrum Delalain, p. 148.

2 RUBIÓ Y LLUCH, Antoni (1908). *Documents per l'Historia de la Cultura Catalana Mig-Eval*. Barcelona: Institut d'Estudis Catalans, p. 352-370.

Clément VII de l'acquisition du titre universitaire de Lulle à l'Université de Paris, ainsi que des agissements iniques du *Directorium inquisitorum* de l'inquisiteur Nicolas Eymeric contre la doctrine de Lulle —*doctrinam cuiusdam Raymundi Lulli catalani mercatoris [...], laici, phantastici, imperiti*— qui s'efforçait de confondre Lulle —totalement ignorant de la grammaire latine selon Nicolas Eymeric— avec des illettrés ou des laïcs ignares :

Ce Raymond avait maints disciples, et il a aujourd'hui, qui soutiennent et défendent impudemment par tous pouvoirs sa doctrine, bien qu'hérétique, et perverse, et réprouvée par l'Église, et défenseurs, ils tombent en diverses erreurs: disciples qui s'appellent communément Lullistes de ce Raymond Lulle.³

2. DOCTOR ILLUMINATUS ET DOCTOR CHRISTIANISSIMUS

C'est le 19 septembre 1398 —donc quelques mois avant la mort de l'inquisiteur Nicolas Eymeric— qu'une brève *Conclusio Facultatis Theologiae super materia fidei* introduit une *Determinatio* qui condamne ensuite vingt-huit articles, bien qu'ils n'en soient attribués qu'à l'art magique. Le dossier de la condamnation, bien instruit par J.-P. Boudet, contient encore la confession publique de «maître Jehan de Bar qui fut ars à Paris pour ses arts magiques»⁴ —transcrite entre le 19 septembre et le 31 octobre 1398— qui paraît suivre tant la conclusion que la détermination de la Faculté de Théologie contre la pratique des arts magiques. Le tandem des deux premiers documents advient de la Faculté de Théologie, qui s'appliquait soigneusement à l'examen des opérations de magie avant de rendre une condamnation élargie des articles de magie. Le dernier document relève de l'Inquisition devant laquelle Jean de Bar se repentait publiquement avant de monter sur le bûcher. Il se peut que la conclusion de la Faculté de Théologie se réfère d'abord à l'art magique de Jean de Bar —«principal acteur de cet artifice»— qui s'entourait de ses acolytes —«lesdits participants»— afin de parfaire leurs invocations au moyen de quelque agencement magique :

Considérant le fait ou l'action principale en question, ainsi que ses éléments et ses circonstances, à savoir un grand cercle où étaient inscrits plusieurs noms inconnus qui y étaient consignés en divers caractères, une petite roue en bois élevée

3 EYMERIC, Nicolas (1587). *Directorium inquisitorum*. Roma: Apud Georgium Ferrarium, p. 260.

4 BOUDET, Jean-Patrice (2001). «Les condamnations de la magie à Paris en 1398». *Revue Mabillon*, 12/73, p. 154.

sur quatre pieds de bois, installée sur un pied au milieu dudit grand cercle, et une ampoule placée sur ladite roue, ampoule sur laquelle étaient inscrits sur un petit rouleau de papier certains noms, dont la signification nous est inconnue, à savoir Garsepin, Oroth, Carmesine et Visoc, avec le signe de la croix et certains caractères intercalés entre lesdits noms, et aussi les trônes, les pots de terre, le feu allumé, les suffumigations, les luminaires, les épées et de nombreux autres caractères et figures, et divers noms et mots inconnus, et également le nom ou l'inscription de quatre rois sur quatre petits rouleaux de papier, à savoir le roi Galtim, du septentrion, le roi Baltim, de l'orient, le roi Saltim, du midi, et le roi Ultim, de l'occident, avec certains caractères écrits en rouge et intercalés entre les noms desdits rois; considérant en outre les circonstances suspectes de temps et de lieu, et le comportement de ceux qui étaient présents à ladite action et qui y ont participé, ainsi que les choses qu'ils ont faites après avoir de nombreuses fois prêté serment de se répartir loyalement les trésors trouvés, serments répétés encore après la déclaration de ladite action par le principal acteur de cet artifice, ainsi qu'il appert par leurs confessions, selon lesquelles dans un certain espace clos [*camera*], dans lequel se trouvaient lesdits instruments, superstitieux en eux-mêmes, des luminaires ont été allumés et des suffumigations effectuées autour de l'ampoule et des cercles dans lesquels se trouvaient lesdites inscriptions et lesdits caractères, et que lesdits participants, dévêtus et en pourpoint, tenant chacun une épée par le pommeau devant un trône, ont tantôt fixé les pointes de leur épée vers la terre, tantôt tourné avec lesdites épées autour des trônes, des cercles et de l'ampoule, pointant lesdites épées vers le ciel, et tantôt apposé ensemble leurs mains avec la main du principal acteur au-dessus de l'ampoule, qu'il appelait sainte et dans laquelle, selon eux, devait venir l'esprit qui devait leur enseigner et leur révéler les trésors cachés; après avoir considéré et confronté toutes les choses dessus dites, il a été décidé ou conclu ce qui suit, à savoir que non seulement ceux qui utilisent de telles tromperies [*figmentis*] et de tels maléfices pour trouver des trésors cachés ou savoir et connaître les choses secrètes et occultes, mais aussi tous ceux qui, ayant professé la religion chrétienne et faisant usage de leur raison, agissent délibérément de la sorte et se servent de tout cela, doivent être tenus pour superstitieux dans la religion chrétienne, être tenus pour idolâtres, être tenus pour invocateurs de démons, et sont fortement suspects en matière de foi.⁵

Il n'y a évidemment aucune référence concrète à l'Art de Lulle, mais Jean Gerson (1363-1429), chancelier de l'Université de Paris, contourne malhonnêtement la conclusion de la Faculté de Théologie afin de faire interdire à l'Uni-

5 BOUDET, Jean-Patrice (2001). « Les condamnations de la magie à Paris en 1398 ». *Revue Mabillon*, 12/73, p. 147.

versité de Paris la doctrine de l'Art de Lulle, qu'il confond ignoramment avec l'art magique. Le 8 mars 1402, Jean Gerson rédige son opusculé *De erroribus circa artem magicam*, qui omet la conclusion de la Faculté de Théologie, bien qu'il réitère intégralement la détermination universitaire après que Jean Gerson fut certainement son « principal instigateur »⁶ —selon E. Vansteenbergh— lorsqu'il s'opposait distinctement à l'art⁷ magique —*et consistunt in ligaturis, in caracteribus, in figuris, quandoque in verbis peregrinis et incognitis*—, tout comme une âpre diatribe du *Dialogus contra lullistas* de l'inquisiteur Nicolas Eymeric devant quelque disciple de Lulle contre lequel Nicolas Eymeric invoque très souvent des arguments⁸ du *Tractatus contra divinatores et sompniatores* —écrit en 1310 par Augustin d'Ancône—, mais Jean Gerson n'y intègre pas la conclusion de la Faculté de Théologie, puisqu'il voulait confondre la jointure des figures de l'Art de Lulle à l'assemblage mécanique de quelques cercles magiques. Il est évident que la conclusion et la détermination de la Faculté de Théologie ne s'attaquent qu'à l'art magique. Il semble toutefois que Jean Gerson entretient volontiers une telle confusion à l'égard de l'Art de Lulle qu'il confond facilement avec l'art magique afin d'y enjoindre son interdiction universitaire.

Il y a une seconde *Epistola ad fratrem Bartholomeum carthusiensem* de Jean Gerson —écrite entre avril et juin 1408 à la suite de la première épître de mars 1402—, qui désavoue la plupart des modes de locution —*modos locutionum*— de l'opusculé *De ornatu spiritualium nuptiarum* de Jean de Ruysbroeck, ainsi que des sentences théologiques induites par des vocables inusités de la dévotion mystique —*sermonibus imperitis, peregrinis et inusitatis*— avant que la réplique de Jean Gerson remonte jusqu'à l'avis de la Faculté de Théologie contre divers lullistes censés induire la doctrine de l'Art de Lulle à l'enseignement de l'Université de Paris, même s'il savait bien que la détermination universitaire censurait seulement des articles de magie :

Car c'est ainsi par la sacrée Faculté de Théologie l'acte de Paris adverse à ceux-là qui s'efforcent d'induire quelconque doctrine pérégrine de Raymond Lulle; laquelle, bien qu'elle soit altissime et vérisime dans maintes choses, toutefois parce que dans d'autres elle déroge au mode de parler des docteurs sacrés et à la règle

6 VANSTEENBERGHE, Edmond (1936). « Un traité inconnu de Gerson 'Sur la doctrine de Raymond Lulle' ». *Revue des Sciences Religieuses*, 16, p. 444-451.

7 GERSON, Jean (1973). *De erroribus circa artem magicam*. Paris: Éditions Desclée & Cie, p. 77.

8 D'ANCÔNE, Augustin (1985). *Tractatus contra divinatores et sompniatores*. Rome: Institutum Historicum Augustinianum, p. 81-82; 86-91; 92-93.

doctrinale de sa tradition et usitée dans les écoles, celle-ci est répudiée et prohibée par édit public. J'y dis ce que je sens : si nous permettons de la publier auprès de toute l'Université de Paris ou par sermons ou par écoles, nous l'amènerons promptement, de l'office dont je desservis indigne, à la censure de la Faculté de Théologie afin qu'elle soit examinée, et sa qualité examinée mérite beaucoup le jugement.⁹

Le chancelier Jean Gerson répond longuement à l'objection de l'ermitte chartroux Barthélemy Clantier, qui obvie de défendre la doctrine contemplative de Jean de Ruysbroeck contre laquelle Jean Gerson obéit rigoureusement à l'épître de l'apôtre Paul aux Hébreux (*Hebraeos*, XIII, 9) — *doctrinis variis et peregrinis nolite abduci* — pour interdire toute propagation universitaire de doctrines pérégrines. Il s'oppose obstinément à l'accession doctrinale de l'Art de Lulle à l'Université de Paris, puisqu'il obstrue toute diffusion universitaire de l'Art de Lulle qui convient davantage à l'intérêt théologique des lettrés. C'est la défense de la théologie positive qui oblige Jean Gerson à l'examen doctrinal de l'Art de Lulle contre lequel Jean Gerson allègue souvent des arguments de droit canonique.

Ainsi Jean Gerson rejoint-il quelques auteurs — Augustin d'Ancône, Nicolas Eymeric, Pierre d'Ailly — qui initiaient la contestation de l'Art de Lulle afin de défendre la théologie positive de tout scandale doctrinal. La méthode démonstrative de l'Art de Lulle disconvient — selon Jean Gerson — à la théologie positive. C'est à l'emprise forte de l'ermitte Augustin d'Ancône que la *Fascinatio lullistarum* de Nicolas Eymeric dépeint faussement Lulle en tant que maître des lullistes qui s'adonnaient fantastiquement à l'art magique — *Lull fantastico, nigromantico, heresum seminare, dicti lulliste [...] lulliste isti, ut corde obstinati, ut mente fascinati, ut opere insipientes et stulti facti* —, mais contre lesquels lullistes réputés — comme Pere Rossell, Antoni Riera — Nicolas Eymeric s'efforçait de conjindre les autorités ecclésiastiques aux autorités universitaires.

Le prologue de l'opuscule *De examinatione doctrinarum* de mai 1423 distingue quatre modes de composition — *opusculum componere quadruplici modo De examinatione doctrinarum: primo theologicaliter, deinde exemplariter; tertio philosophicaliter; quarto practicabiliter* — que Jean Gerson soumet à l'autorité des arrêts du Concile de Constance, tenu entre le 5 novembre 1414 et le 22 avril 1418 contre la prédication tant des fausses prophéties que des doctrines suspectes qui refroidissent la dévotion requise à l'étude de la théologie au temps de grandes difficultés :

9 GERSON, Jean (1960). *Gerson à son frère Jean le Célestin*. Paris : Éditions Desclée & C^{ie}, p. 102-103.

[...] nous voulons insinuer certaines précautions contre fausses prophéties, et doctrines suspectes surtout à ces jours mauvais, quand l'étude de la théologie refroidit. [...] Examineur authentique et juge final des doctrines attenantes à la foi c'est le Concile général. On déduit d'abord cette considération de l'autorité du Concile général de Constance.¹⁰

Le propos général de Jean Gerson était de défendre la règle infaillible de l'Église —*in Ecclesia relinquere regulam infallibilem pro fide servanda*— qu'aucune des autorités de l'Église ne peut dissoudre sans se soumettre à l'approbation du Concile de Constance afin de faire connaître les vérités de la foi ou des articles de croyance —*veritates fidei, praesertim articulorum [...] in determinatione veritatum fidei*— à la détermination desquels Dieu assiste gracieusement lorsqu'il n'y a aucune puissance humaine qui s'y montre tant nécessaire que suffisante. C'est le Concile Général que Jean Gerson assimile tant à l'examineur authentique qu'au juge final des doctrines attenantes à la croyance catholique. Il s'ensuit que Jean Gerson ne soumet la détermination des vérités de la foi qu'à l'examen du Concile de Constance, qui maintient la règle infaillible de l'Église dont Jean Gerson déduit brièvement son examen des doctrines suspectes.

Il se peut qu'un tel propos de Jean Gerson réagisse tant à la *Sententia definitiva* de 1419 que le pape Jean XXIII fournit à l'orthodoxie¹¹ théologique de Lulle, dont J. de Puig i Oliver édite récemment quelques fragments qu'à l'épître anonyme *Quaestio utrum veritates fidei catholicae sint per viam rationis inquirendae* ? —Ms. Clm. 10543 München, Bayerische Staatsbibliothek, xv^e siècle, f. 123^v-126^v; Ms. VIII. B. 13 San Candido Innichen, Biblioteca della Collegiata, xv^e-xvi^e siècles, f. 13^v-15^r; Ms. Clm. 10538 München, Bayerische Staatsbibliothek, xv^e-xvi^e siècles, f. 183^v-187^r; Ms. 993 Palma, Biblioteca Pública, xvi^e siècle, f. 206^r-207^v— afin de rejoindre quelques autorités de théologie —Augustin, Jérôme, Jean Damascène, Grégoire le Grand, Bernard de Clairvaux, Anselme de Cantorbéry, Richard de Saint-Victor— qui admettaient une quête démonstrative des vérités de la foi au moyen des raisons nécessaires.

Le rayonnement théologique de l'Art de Lulle se débarrasse difficilement de l'accusation de rationalisme¹² qui vient de la part de lettrés des xvi^e-xv^e

10 GERSON, Jean (1973). *De examinatione doctrinarum*. Paris: Éditions Desclée & C^{ie}, p. 458-459.

11 PUIG I OLIVER, Jaume de (2000). «La sentència definitiva de 1419 sobre l'orthodòxia lul·liana. Contextos, protagonistes, problemes». *Arxiu de Textos Catalans Antics*, 19, p. 370; 372-373; 374-376.

12 MADRE, Alois (1973). *Die theologische Polemik gegen Raimundus Lullus. Eine Untersuchung zu den Elenchi auctorum de Raimundo male scientiarum*. Münster: Verlag Aschendorf, p. 71-78; 80-85. MADRE,

siècles (Augustin d'Ancône, Nicolas Eymeric, Jean Gerson), bien qu'ils représentent diverses institutions —Ordres des mendiants, Inquisition, Facultés de Paris— qui se méfient de l'intervention démonstrative de l'Art de Lulle en questions de théologie scolastique.

Mais L. Bianchi saisit bien que Jean Gerson ne traite du dédoublement¹³ des vérités —*sumitur hic duplex veritas*— que « pour énumérer les deux conclusions de ses raisonnements ».¹⁴ Le dédoublement des vérités selon Jean Gerson implique la contestation des positions théologiques de divers martyrs, bien qu'ils soient canonisés, contre lesquelles la méthode scolastique de l'exposition théologique se soulève quotidiennement —*quorum quotidie positiones a scolasticis palam negantur*— lorsqu'elle allègue leurs autorités qui ne sont pas infailibles. Par contre —conclut Jean Gerson—, tout fidèle doit croire chaque article qui émane autoritairement de l'examen infailible du Concile de Constance, puisqu'il accomplit la détermination des vérités de la foi qui convient ensuite à l'observance du pouvoir papal. Le pape n'est juridiquement examinateur suprême des doctrines qu'à la suite du Concile Général —*examinator juridicus doctrinarum fidem tangentium, papa est supremus in terris, post generale Concilium*—, bien que Jean Gerson admette qu'un examen papal des doctrines peut être faillible :

On conclut, de cette racine, une double vérité : la première, que la détermination du pape seul dans celles choses qui sont à la foi, n'oblige pas, quand elle est précisément telle, à croire ; ailleurs il resterait *in casu* celui qu'elle obligerait ou lierait à des choses contradictoires ; ou au faux et contre la foi. La seconde vérité : que la sentence du pape lie tous les fidèles à ne pas dogmatiser le contraire, sinon ceux-

Alois (1970). « La polémica teológica en torno a Ramón Llull. Una aportación a la historia del antilulismo ». *Estudios Lulianos*, 14/1, p. 113. LLINARÈS, Armand (1975). « La presencia de Ramon Llull en Francia ». *Estudios Lulianos*, 19/1-3, p. 110-111. STÖHR, Johannes (1976). « Las 'rationes necessariae' de Ramon Llull, a la luz de sus últimas obras ». *Estudios Lulianos*, 20/1-3, pág. 7. COLOMER, Eusebi (1961). *Nikolaus von Kues und Raimund Llull. Aus Handschriften der Kueser Bibliothek*. Berlin: Walter de Gruyter, p. 9-39. COLOMER, Eusebi (1975). *De la Edad Media al Renacimiento. Ramón Llull — Nicolás de Cusa — Juan Pico della Mirandola*. Barcelona: Herder, p. 78-118. COLOMER, Eusebi (1959). « Doctrinas lulianas en Emmerich Van den Velde ». *Estudios Lulianos*, 3/2, p. 117-136. COLOMER, Eusebi (1960). « Ramon Llull i Nicolau de Cusa, a la llum dels manuscrits lul·lians de la Biblioteca cusana ». *Estudios Lulianos*, 4/2, p. 129-150. COLOMER, Eusebi (1981-1983). « Noves dades entorn del 'Lul·lisme' de Nicolau de Cusa ». *Estudios Lulianos*, 25/1, p. 80. TRÄNINGER, Anita (2001). *Mühevolle Wissenschaft. Lullismus und Rhetorik in den deutschsprachigen Ländern der Frühen Neuzeit*. München: Wilhelm Fink Verlag, p. 75.

13 GERSON, Jean (1973). *De examinatione doctrinarum*, op. cit., p. 460.

14 BIANCHI, Luca (2008). *Pour une histoire de la double vérité*. Paris: Librairie Philosophique J. Vrin, p. 66.